

CINÉMASCOPE...

Le recul du temps permet une vue panoramique des faits, la décantation qui succède au tourbillon du quotidien dessine le relief politique et historique des événements. A notre époque marquée par l'audio-visuel les bandes d'archives peuvent procurer à cet égard de saisissants témoignages.

Les journalistes des mass-media ne manquent pas d'utiliser ces techniques pour servir les intérêts des patrons qui les rétribuent. Mais rien ne nous empêche d'imaginer le film que nous monterions au sujet du nouveau gouvernement Barre issu des élections législatives. Pour entrer d'emblée dans l'action, nous appellerions la première séquence:

Le changement

Le 24 avril le nouveau ministre de l'Economie proclame *«la libération des prix industriels»*, échelonnée en quatre étapes de juillet à décembre 1978.

Le 26 avril le conseil des ministres décide d'importantes mesures d'assainissement des entreprises nationales dont le déficit était jusqu'alors comblé par les impôts des contribuables (ce qu'une logique aussi formelle qu'erronnée pourrait conduire à croire que les impôts diminueront l'an prochain). Voici donc les hausses dont la plupart prennent effet le 1er mai, le jour même de la fête des travailleurs:

- chemins de fer: 15 % (abonnements 15 à 25 %); - timbre-poste: 20 %;
- téléphone: 12 %; - charbon: 8,7 %;
- tabacs et allumettes: 15 %; - gaz et électricité: 10 %.

Les hausses de l'essence (26c. le litre), du gas-oil et du fuel sont réservées pour le 1er juin, suivies de celles du pain, du sucre et du lait.

Une seule augmentation nettement inférieure, moins de 4 %... celle du SMIC.

D'ailleurs M. Barre envisage sans crainte la répercussion des hausses sur l'indice des prix: *«Un indice fort, dit-il, n'est pas un mauvais indice quand il traduit un assainissement de l'économie»*.

Il est vrai que dans une lettre adressée aux syndicats Barre précise: *«la progression des rémunérations doit être différenciée et bénéficie en priorité aux titulaires des salaires les plus modestes et aux ouvriers, ce qui suppose un ralentissement de la progression des revenus élevés»*, ou: *«un blocage en valeur nominale»*.

Ajoutant qu'il veut: *«lier une augmentation éventuelle du pouvoir d'achat à la réalisation de nouveaux et durables progrès vers le redressement de notre situation économique»*, et encore que: *«le bon déroulement des négociations au niveau des branches (...) appelle de la part des entreprises le respect des disciplines relatives à la modération de l'évolution de l'ensemble des rémunérations»*. La lettre traite également du problème de l'emploi, elle apprend que le gouvernement a décidé de *«reconduire les principales mesures du pacte national pour l'emploi des jeunes»* (subvention pour les patrons, aucune garantie de salaire ni de maintien dans l'emploi pour les jeunes).

Deux semaines plus tard on annonçait les réductions d'horaires aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, et les 1.500 licenciements chez Boussac dans l'Est.

Mais chacun sait qu'il s'agit du *«changement, dans la continuité»*. La seconde séquence aurait pour décor un perron à larges marches surmonté d'une porte majestueuse gardée par un huissier en tenue officielle, elle s'intitulerait:

La décripation

Ce document a la particularité de pouvoir être projeté en surimpression avec la première partie car,

aussi surprenant que cela puisse paraître, les faits se déroulent simultanément. Il y aurait même intérêt à lui garder le rythme accéléré des vieilles bandes d'archives si l'on veut faire défiler à temps tous les personnages qui se précipitent devant cette porte.

On commence par un habitué, A. Bergeron: aucun cri d'indignation, aucune accusation pour cette visite à l'Elysée qui, quelques jours avant les législatives, eût été stigmatisée comme une trahison!

Le lendemain, 24 mars, c'était le tour d'E. Maire, précédant de quelques jours G. Séguy.

La semaine suivante, F. Mitterrand, à sa sortie de l'Elysée lisait dans une déclaration solennelle: *«A la majorité de gouverner, à l'opposition d'exercer son droit de critiques et de propositions, mais à l'une et l'autre de respecter ce qu'ensemble elles représentent: je veux parler de la communauté nationale»*.

Le 30, G. Marchais s'entretenait avec le chef de l'Etat pendant une heure au cours de laquelle il rappela: *«Il faut assurer la participation des travailleurs et des citoyens à l'exercice des responsabilités à tous les niveaux, dans l'entreprise, la cité, la région»*.

Le décor peut rester le même pour l'acte suivant qui se déroule chez R. Barre à Matignon. Là aussi c'est Bergeron qui ouvre le défilé, exposant en neuf points les revendications de Force Ouvrière. Il faut dire que les déclarations restent très réservées de part et d'autre à l'issue de cet entretien. Beaucoup plus chaleureux furent les propos qualifiant l'entrevue d'E. Maire avec le premier ministre, le 14 avril: *«Un très bon climat... dans un esprit de recherche mutuelle de solutions constructives»* dit-on dans l'entourage du ministre. *«Nous avons eu une discussion véritablement approfondie avec le premier ministre... nous avons constaté une entrée dans la discussion et une attitude de recherche de procédures acceptables»*, affirme E. Maire qui demande au nom de la C.F.D.T. une *«modification de la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives»*.

Après A. Henry qui considère comme *«positive»* sa rencontre avec Barre, c'est Séguy qui, le 25 avril, s'assied à la table de Matignon: *«Nous ne sommes pas venus ici pour connaître les intentions du premier ministre en matière syndicale. Nous les connaissons depuis son discours à l'Assemblée et elles sont, grosso modo, les mêmes qu'avant»*, déclara Séguy aux journalistes, sans expliquer pour autant ce qui faisait courir le secrétaire de la C.G.T. à Matignon ce jour-là.

On pourrait continuer avec les audiences chez F. Ceyrac où Bergeron reçu le matin évite de justesse Séguy reçu l'après-midi. (Ils finiront toutefois par se rencontrer dans les studios de TF1).

Mais c'est au ministère de l'Education que la décrispation connaît son plus grand succès.

Le 30 mars à Vannes, A. Henry avait déclaré devant le congrès des professeurs d'Ecole Normale: *«le maintien du ministre Haby signifierait le blocage plus que l'ouverture»*.

Qu'à cela ne tienne! Le nouveau gouvernement Barre offrait à A. Henry un ministre ouvert, l'homme des patrons, fervent partisan de la subordination de l'Ecole à l'Economie. Et le 17 avril A. Henry qualifiait *«d'intéressant et d'encourageant»* son entretien avec Beullac, qui le lendemain à Limoges mettait l'accent sur *«la déconcentration»*. Bravo, répondit Henry: *«il s'agit des thèmes que nous avons développés lors de notre entretien... Nous avons insisté sur la nécessité d'une conception nouvelle de la décentralisation. Les propos de M. Beullac sont encourageants, importants»*.

Quant aux fédérations de parents d'élèves on se demande ce qui sépare désormais la fédération Lagarde qui entend dans les propos de Beullac *«le langage de la vérité et de la responsabilité»* et la fédération Cornec qui voit en Beullac: *«un homme de dialogue convaincu de l'importance des corps intermédiaires comme la F.C.P.E.»*, M. Cornec précisant: *«la réforme Haby exigera des aménagements sur lesquels la F.C.P.E. veut formuler ses propositions... nous sommes des personnes réalistes»*.

On se demande même si le terrain n'est pas mûr pour réaliser une Fédération unie des parents d'élèves.

Paris vaut bien une petite messe: comme preuve de bonne volonté et de réalisme Beullac supprime le *«dossier scolaire»*. Par contre, au cours de ces entretiens décripés personne ne remet en cause le principe des Conseils d'école, institution néo-corporatiste et pièce maîtresse de la réforme Haby, dont G. Georges, au nom du S.N.I., demandait le fonctionnement pendant les heures de classe, lors de sa rencontre avec le ministre.

On ne saurait terminer cette séquence sur la décrispation sans évoquer les joyeux préparatifs d'un jeune parlementaire du P.S. qui s'appête à accompagner son président de la République à l'O.N.U. Non, J.-P. Cot ne s'écriera pas *«le capitalisme (de l'Ouest et de l'Est) porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage»*, d'abord parce qu'il imagine que ce sont là des formules dépassées, évitant d'attarder trop longtemps

son regard sur l'Afrique, ensuite parce qu'il suffit déjà à J.-P. Cot d'accompagner le président, il serait malséant de répondre à cette faveur par un affront.

Décidément Giscard d'Estaing et R. Barre, sans oublier tous les autres, auront bien œuvré dans «*la mission de préparer la voie d'une large union nationale*».

Pour rester dans le domaine du 7ème art la séquence suivante aurait pour titre:

L'eurovision

Sur un fond de toile vieux-rose, les quatre drapeaux nationaux du Portugal, du royaume d'Espagne, de l'Italie et de la France, avec les noms de Cunhal, Carrillo, Berlinger et Marchais représentant dans leurs pays respectifs ce qu'il est convenu d'appeler «*l'euro-communisme*».

Le premier coopère à la réalisation du sévère plan d'austérité qui s'abat sur les travailleurs portugais, le second en Espagne participe à l'application du pacte de *La Moncloa*, véritable machine de guerre contre les ouvriers espagnols. En Italie, Berlinger au nom du «*compromis historique*» s'intègre à la majorité gouvernementale qui s'attaque à tous les acquis de la classe ouvrière italienne. En France, Marchais, après avoir cassé l'union de la gauche au nom de «*l'union du peuple de France*», va demander à Giscard d'Estaing «*d'assurer la participation des travailleurs à l'exercice des responsabilités dans l'entreprise*», c'est-à-dire d'accélérer la mise en place de structures néo-corporatistes.

Mais à ces manifestations de «*l'eurocommunisme*» au niveau parlementaire, correspond une politique syndicale que G. Séguy vient de baptiser «*l'euro-syndicalisme*».

En effet, ce sont les *Commissions Ouvrières* qui, en Espagne ont animé les élections aux nouveaux Comités d'Entreprise destinés à supplanter les syndicats pour faire appliquer le pacte de La Moncloa, et que la C.N.T. a été seule à boycotter.

En Italie, B. Trentin à la fois membre du P.C.I. et secrétaire de la C.G.I.L. milite pour: «*la «gestion corporative» de l'Etat sur la base d'une concertation triangulaire entre patronat, mouvement syndical et exécutif étatique. L'objectif est de mettre les institutions traditionnelles devant le fait accompli*». (*Tribune Socialiste* du 16 juillet 1977).

En France c'est Séguy qui aura mission de réaliser sa part «d'euro-syndicalisme» ainsi qu'il l'annonçait fin avril au congrès de la F.S.M. à Prague: «*Nous avons beaucoup réfléchi (...) par rapport aux responsabilités qui nous incombent dans notre propre activité syndicale internationale, dans le cadre de l'Europe occidentale et au niveau des problèmes particuliers de l'Europe du Sud auxquels sont confrontés les syndicats, c'est-à-dire au processus unitaire régional qui a pris, ces dernières années, une dimension considérable, réduisant d'autant celle des centrales internationales existantes*». On sait que la C.G.I.L., dirigée par le P.C.I., a quitté la F.S.M. pour s'intégrer à la C.E.S. (*Confédération Européenne des Syndicats*), et qu'elle participait aux côtés de la C.F.D.T. et de Force Ouvrière à la «*Journée européenne contre le chômage*». En Espagne les *Commissions Ouvrières «euro-syndicalistes*», qui ne demandent pas leur adhésion à la F.S.M., manifestaient également ce jour-là avec l'U.G.T. Et Camacho, dirigeant des *Commissions Ouvrières*, déclarait que: «*les grandes organisations syndicales, nées au lendemain de la guerre ne correspondaient plus aux nécessités de l'heure, alors que les organisations régionales continentales étaient mieux adaptées*» («*Monde*» du 19 avril). Pour terminer notre court métrage, nous nous garderons de céder au sensationnel en exagérant la portée d'une poignée de main entre Bergeron et Séguy dans les coulises de T.F.1. Nous laisserons plutôt les spectateurs partir la tête lourde de questions, comme après les films à thèse.

Serge MAHE.
